

CR CA CCAS 2025_12_16
CA du CCAS du 16/12/2025

Désignation de la secrétaire de séance : Clarisse Egloff

Présents : MM. Christian Pradel, Daniel Gaudon, Mmes Clarisse Egloff, Simone Soly, Marie-Claude Vermare, Françoise Favre, Béatrice Wesse, Emilie Perrin,

Excusées : Mme Isabelle Gondard, Annick Di Stefano, Christèle Mure

Absent :

Approbation du dernier CR

CCAS :

• **Secours :**

Bon alimentaire à Mme _____ qui était sans rémunération début décembre, elle n'avait pas reçu le RSA, la situation est en cours de régularisation. Bon de 15€ à l'épicerie Epi'autre.

Pas d'autres demandes de secours mais D.Gaudon fait remarquer que le CCAS reçoit des demandes pour des logements

• **Rapport d'Orientation budgétaire 2026** (dont rétrospective des repas des aînés) :

Le Débat d'Orientation Budgétaire se tient (pour mémoire le budget sera soumis aux votes le 19/02/2026) . Les activités du CCAS et de la RA sont rappelées et commentées (voir le DOB pour les détails).

- Le CCAS assure les missions attendues dont 4 domiciliations.
- L'activité « Chauffe citron » rencontre son public, l'exercice plaît.
- Les conférences sur la sexualité des seniors n'ont pas rencontré leur public, très peu de personnes sont venues.
- Les actions avec CME fonctionnent bien.
- RA : 9 nouveaux résidents. 38 personnes hébergées. De nombreuses activités sont proposées et rencontrent du succès. Il y a un bon esprit de cohésion dans la RA (repas en commun et en autonomie le week-end).

L'évaluation par un organisme accrédité de la HAS avec des exigences très élevées a eu lieu début octobre. Les résultats sont bons, seulement quelques points à améliorer (affichages à refaire etc). La Résidence Autonomie des Tilleuls obtient la note de B+ (le meilleur niveau de tous les établissements environnants).

- Les finances sont maîtrisées avec un très bon suivi des dépenses et des recettes. Le résultat est largement positif.

- Le taux d'occupation est très bon proche de 100%, donc cela assure les recettes de la RA.

- L'Analyse des Besoins Sociaux devra être refaite. Le département a accepté que cela soit réalisé au cours des années 2026 et 2027 afin de répartir la charge financière sur 2 années.

- Il n'y a pas lieu de verser d'une subvention du CCAS à la RA. Donc la commune versera une subvention moins conséquente au CCAS.

• **Subventions aux associations 2026 :**

Quelques informations. Toutes les associations de la commune ont fait leur demande. Elles seront examinées lors du vote du budget.

- **Mutuelle communale référencée :**

Elle est reconduite avec l'agent local AXA qui propose -25% sur les tarifs. Approuvé à l'unanimité

- **Après midi musicale des seniors de Vindry sur Turdine (22/01/2026)**

L'animation sera assurée par le groupe Via Sud au prix de 1620€

Remarque : le 15 Février 2026 : le Comité des fêtes des Olmes organise un thé dansant avec Via Sud également. Il faudrait réussir à mieux communiquer entre les associations de villages afin d'éviter des animations semblables aussi rapprochées.

- **Questions diverses.**

Aucune.

Résidence Autonomie :

- **Prix des repas de Noël :**

L'animation pour le Noël 2025 a lieu le 17/12/2025. Pour les invités le prix est fixé à 21€, après discussions. Le repas est offert par le CCAS aux résidents. Approuvé à l'unanimité

- **Prix repas 2026 :**

Les prix sont autorisés par le département. Le repas de midi passe de 7,10 à 7,50€. Les autres repas ne changent pas. Le prix du repas pour les invités est fixé à 9,50€ après discussion. Approuvé à l'unanimité

- **CPOM 2026-2030:** toutes les actions prévues pendant 5 ans. (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) Approuvé à l'unanimité

- Permet d'obtenir les aides financières du département.
- Forfait autonomie autour de 21500€ - état des lieux de ce qui est fait, axes d'amélioration. Reprise de façon administrative des GIR accueillis, l'origine géographique des résidents... Pour ce CPOM, le choix est fait d'ajouter des ateliers d'arts floral en lien avec Crocus (4 prévus dans l'année, selon les saisons). Le département fait confiance à notre RA pour gérer au mieux la subvention accordée.
- Quelques axes d'amélioration : la bientraitance à formaliser dans les documents, le bâti (salle de bain), la WiFi dans tous les étages.

- **Contrat d'entretien avec Toitures Barski :** Approuvé à l'unanimité

Contrat pour 5ans pour 970€ /an. L'objectif est de veiller au bon entretien de la toiture.

- **Admission en non valeur :** Approuvé à l'unanimité

Cela Concerne 2 personnes décédées pour un total de 1293€ (dont une dette datant de 2021)

- **Questions diverses.**

- **Information Travaux :** conversation avec 3F concernant la réfection de toutes les salles de bains : il y a eu des changements de personnel chez 3F. Leur service patrimoine est débordé donc il ne veut plus prendre en charge la maîtrise d'œuvre et tout ce qui était convenu. Après discussion, ils devraient quand même la prendre en charge. Il faudrait que ces travaux commencent rapidement pour obtenir la subvention de la CARSAT (délais restreints).

- **Bâtiment impasse Manificat** : la commune décide de vendre tout l'immeuble avec la cuisine du CCAS et avec la poterie du Centre Social. Les négociations se sont terminées le 16/12/25. L'ALDEC (associations des OGEC) devrait acheter. Le CCAS et ALDEC devront signer un bail de 25 ans (720€/an). Le Centre social devra signer un bail avec l'ALDEC de 12 ans pour le local poterie (900€/an). La commune va financer ces loyers en augmentant la subvention au CCAS.

- **Les travaux des cuisines** sont finis (Junet Bois). Les résidents sont satisfaits. Les peintures sont terminées avec des couleurs différentes selon les étages. A ce jour, il reste le sol du rez-de-chaussée à finir.

- **Un nouveau résident** (petit fils de Mme - handicap) va être accueilli à la résidence d'une manière temporaire

- **Poste de 32h hebdo sur 4 jours** à pourvoir courant février pour un agent polyvalent pour au minimum 3 semaines (opération chirurgicale).

Séance levée à 20h15.

Prochaine réunion : le 19/02/2026 à 19h.

Secrétaire :

~~Marie~~
Clarisse Egloff.

Le Président du CCAS
C. BRADOL

